



Trophée // Gordini

La Châtre 27-28 Août 2011

Chers amis Gordinistes,

Nous avons bien reçu votre bulletin d'adhésion au Trophée, et toute l'équipe vous remercie de votre soutien à l'association. Il n'y a pour le moment pas d'informations concrètes concernant l'avenir de l'association. Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour former l'équipe qui pourrait prendre notre suite.

En attendant, notre prochain rendez-vous aura lieu à La Châtre, ce charmant petit circuit lié à l'histoire du Trophée et même plus loin de nous, de la coupe !

La journée circuit aura lieu le 27 août. Ce samedi sportif sera suivi si vous le souhaitez d'un dimanche touristique.

Cette année, vous aurez également la possibilité de tourner une deuxième journée sur le circuit, puisque le LCAG sera le locataire du circuit le dimanche. Pour cela il vous faudra vous inscrire auprès d'eux pour cette journée du dimanche (www.lcag.fr ou Philippe Sagne 06.70.94.56.50).

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription que vous devez remplir et nous renvoyer accompagné des papiers nécessaires et de votre règlement. Merci de lire attentivement le règlement. Nous attirons particulièrement votre attention sur les points suivants :

- **Le nombre d'inscrits sera limité à la capacité d'accueil du circuit, soit 50 autos maxi et vous constaterez qu'un tarif d'accès piste préférentiel est proposé aux adhérents à jour de cotisation.**
- **Vous devez fournir une photocopie d'une attestation d'assurance valide, y compris pour les protos (licence FFSA OK).**
- **Les spectateurs ne peuvent pas être admis sauf accompagnateurs déclarés et supporters.**
- **Pour les personnes ne disposant pas d'adresse e-mail, joindre obligatoirement une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse pour confirmation d'engagement.**

Programme du week-end

Samedi 27 Août 2011

- 8h30** Accueil des participants sur le circuit.
- 9h00** Ouverture de la piste.
- 12h00** Pause déjeuner.
- 14h00** Réouverture de la piste, parade, sessions spéciales.
- 18h00** Fermeture de la piste.

Dimanche 28 Août 2011

- 8h30** Accueil des participants à La Châtre (lieu précisé dans la confirmation)
- 9h00** Départ du rallye touristique, 1^{ère} étape.
- 12h00** Pause déjeuner.
- 14h30** Reprise du rallye touristique, 2nd étape.
- 17h30** Arrivée.

TROPHEE GORDINI

2ter route du Pavé des Gardes – 92370 CHAVILLE
Tel : 06 65 39 20 57 - Web : <http://trophee-gordini.hautetfort.com>

DETAILS DU REGLEMENT

Art 1 Les participants doivent s'acquitter d'un droit d'engagement de :

- 60 € pour la journée circuit si membre 2011 du Trophée Gordini
- 65 € si non adhérent du Trophée Gordini

Ces montants couvrent la location de la piste, la prime d'assurance du club et les frais liés à l'organisation d'une telle manifestation.

- 25 € pour le repas du dimanche midi. Les repas sont payables d'avance, par souci de commodité.

Attention, la date limite d'inscription est fixée au 1 juillet 2011.

Pour les équipages français : - Règlement par chèque bancaire à l'ordre du : Trophée Gordini.

Pour les équipages étrangers : - Virement I BAN possible, nous consulter.

Art 2 Liste des Véhicules Admissibles.

Gordini : tous modèles **Gordini, Renault Gordini et Renault sportives d'avant 1985.**

Art 3 Chaque participant devra présenter aux organisateurs **un permis de conduire valide, la carte grise du véhicule ainsi que son attestation d'assurance en cours de validité.** Chaque véhicule devra être conforme aux normes du contrôle technique. A défaut, présentation obligatoire d'une licence FFSA et d'un passeport technique pour le véhicule.

Art 4 Echappement piste interdit. 95 dB maxi à 100% du régime maxi, selon normes en vigueur.

Mesures individuelles réalisées par le circuit avec exclusion sans remboursement en cas de dépassement.

Art 5 Le port du casque et d'un moyen de retenue (ceinture ou harnais) est obligatoire.

Art 6 Pas plus de 2 occupants par véhicule. Age mini du passager fixé à 18 ans.

Art 7 Seul le conducteur désigné sera autorisé à entrer en piste.

Art 8 Chaque conducteur devra se conformer aux ordres des commissaires de piste.

Art 9 Arrêt immédiat en cas de fuite de carburant, huile ou eau.

Art 10 L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations subis pendant la manifestation.

Art 11 Tout comportement jugé dangereux entraînera une exclusion immédiate de la piste.

Art 12 Le participant aura à charge de réserver lui-même, et dès réception de ce courrier, son hébergement.

Art 13 Aucun remboursement ne pourra être effectué sur place. Toutefois, un remboursement total des frais d'inscription est envisageable à réception d'un courrier motivé parvenu au plus tard 1 semaine avant la manifestation.

Renseignements

Sur notre page Web <http://trophee-gordini.hautetfort.com> ou bien par téléphone :

02-37-51-29-48 → Jean-Philippe Chaponneau

06-65-39-20-57 → Christophe Bouchet

TROPHEE GORDINI

2ter route du Pavé des Gardes – 92370 CHAVILLE

Tel : 06 65 39 20 57 - Web : <http://trophee-gordini.hautetfort.com>